

Gland, le 6 octobre 2017

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 5 octobre 2017**

Présidence : M. Patrick VALLAT

LE CONSEIL COMMUNAL

vu le préavis municipal n° 29 relatif à l'arrêté d'imposition 2018;
ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Le délai référendaire débute dès l'affichage au pilier public de la publication dans la Feuille des avis officiels de la décision du Conseil d'Etat.

Pour le Bureau du Conseil communal :

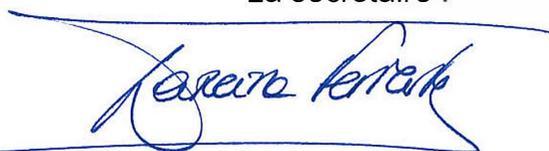
Le président :



Patrick VALLAT



La secrétaire :



Karine TEIXEIRA FERREIRA